

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU 25/03/2022

PARTIE BUDGET

Le conseil municipal s'est réuni vendredi 25 mars 2022 sous la présidence d'Hervé CILLARD et avec la participation de Mr Alain AUFFRET, Trésorier.

Vote du compte de gestion 2021 et comptes administratifs

Budget ASPL :

Fonctionnement :

Dépenses : 70 434.81 € Recettes : 63 444.19 € Excédent : 2 208.03 € avec les reports de l'année antérieure

Budget Commerce :

Fonctionnement : Dépenses : 7 179 € Recettes : 3 117.69 € Excédent : 6 028.30 € avec les reports de l'année antérieure

Investissement : Dépenses : 00 € Recettes : 0 € Excédent : 146 359.85 € avec les reports de l'année antérieure

Budget Commune:

Fonctionnement :

Dépenses : 283 471.53 € Recettes : 331 413.27 € Excédent : 55 990.26 € avec les reports de l'année antérieure

Investissement :

Dépenses : 77 942.84 € Recettes : 90 942.30 € Déficit: 32 581.99 € avec les reports de l'année antérieure

Les comptes de gestion et comptes administratifs des budgets ASPL et Commerce ont été adoptés à **l'unanimité.**

Le compte administratif du budget Commune : **6 voix pour et 2 abstentions.**

Vote des taux d'imposition 2022

Le Maire propose de maintenir les taux en vigueur en 2021, mais la majorité du conseil décide de les augmenter d'1 point. Ils passent donc à :

- Taxe foncière (bâti) : **32.45 €**
- Taxe foncière (non bâti) : **36.32 %**

2 Voix contre et 7 voix pour

Budgets Primitifs 2022:

Budget ASPL :

Fonctionnement :

Dépenses - Recettes : 76 200 €

Affectation de résultat : 2 208.03 €

Budget Commerce :

Fonctionnement :

Dépenses - Recettes : 8 903 €

Investissement :

Dépenses - Recettes : 5 453 €

Budget Commune:

Fonctionnement :

Dépenses - Recettes : 384 169.27 €

Investissement :

Dépenses - Recettes : 528 281.99 €

Affectation de résultat : 32 581.99 €

Les budgets ASPL, Commerce, Commune ont été adoptés à l'unanimité.

Les projets 2022 :

Réhabilitation de l'espace « Penalty » : Démolition du bâtiment, études pour sa réhabilitation.

Ecole: Réfection du toit de la salle de motricité

Eglise : Mise en conformité parafoudre

Voirie 2022 : routes de Creac'h Quilliou à Kertanguy et la rue du Ponthou.

Diverses acquisitions de panneaux de sécurisation et de limitation de vitesse.

Matériels : Sono pour la salle socioculturelle

PARTIE CONSEIL MUNICIPAL

Règlement Local de Publicité Intercommunal de Morlaix Communauté - Avis de la commune sur le projet d'arrêté

Le but de ce règlement est d'harmoniser les publicités sur le territoire en réduisant leur impact sur la nature (panneaux d'affichage trop grands, trop nombreux, lumineux...).

Le conseil municipal émet avis favorable sur les orientations du règlement local de publicité intercommunal (RLPI).

Cependant, le conseil fait remonter les observations suivantes : le Maire souhaite garder la compétence pour l'implantation et le type de panneaux et enseignes sur la commune de Botsorhel.

Remplacement du 2ème adjoint au Maire

Suite à la démission d'Anne Sophie CLEUZIOU, Mme Cindy BERTHOU a été élue 2^{ème} adjoint au Maire.

Le conseil municipal se retrouvant à 10 membres, la répartition des indemnités des élus ont été revues.

Les commissions communales et communautaires ont été revues également.

Faire un article à part de ce compte rendu avec la photo de Cindy.

DSIL 2022

Deux dossiers de demande de subvention dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2022 vont être déposés : pour des travaux de rénovation d'enduit de la salle socioculturelle et les travaux de réfection de la toiture de l'église St Georges.

Centre de loisirs :

Une enquête auprès des parents d'élèves va avoir lieu pour décider du maintien du centre de loisirs pour le mois de juillet 2022.

(article à faire passer à part du compte rendu presse du Conseil Municipal : je vous enverrai le mot)